



« La ville durable » expérimentée à Cagnes-sur-Mer

En expérimentation depuis l'été 2007, un nouveau service d'Orange, baptisé «La ville durable» pour son application aux collectivités, offre à la Ville de Cagnes-sur-mer une réponse à ses besoins de collecte d'informations et de données sur l'environnement naturel ou urbain.

L'opérateur Orange (France Télécom) a indiqué qu'il procédait à un test sur son nouveau service de collecte d'informations et de données sur l'environnement naturel ou urbain dans la ville de Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes). Ce service, destiné aux collectivités, est appelé « La ville durable ». Huit capteurs ont été mis en place dans des quartiers phares de la commune. Orange a confié cet essai à un laboratoire de Sophia Antipolis, «France Telecom R & D Bizz Diam MSI». Le maire de Cagnes-sur-Mer, Louis Nègre, a souligné : « J'ai eu l'occasion de rencontrer les responsables de ce laboratoire dans le cadre de mes délégations à l'aménagement du territoire au conseil général. Cette société travaille sur le développement durable et, à ce titre, fait ces expérimentations. Suite à ce contact, j'ai proposé un certain nombre de sites expérimentaux dans la ville. »

L'opérateur explique que «La ville durable» permet à la mairie de Cagnes-sur-Mer de contrôler automatiquement et en temps réel les paramètres de son environnement : ce service est basé sur les techniques d'exploitation «Machine to Machine» développées par le réseau des Orange Labs de France Télécom qui en assure la supervision, la maintenance et la sécurisation. Il précise que la municipalité dispose d'un large choix d'informations exploitables pour une gestion optimale de la ville grâce à une solution multi-réseaux

(radio, GPRS, Internet) offrant une couverture des zones isolées, reliée à des capteurs/déclencheurs standards : capteurs de température (eau de mer, air), capteurs sonomètres (détection des nuisances sonores), capteurs anémomètres, capteurs d'indice d'UV, capteurs hydrométriques...

Toujours selon Orange, les données collectées sont transmises automatiquement à un serveur permettant une large exploitation : sécurité (alerte de pollution, d'incendies, d'inondations,...), communication (site web informatif de la commune), gestion (automatisation de l'arrosage, de l'éclairage,...).

Le panel des moyens de rediffusion de l'information est varié : envoi de sms, de messages vocaux, d'alertes e-mails, de fax, ... Cette expérimentation appliquée à Cagnes-sur-Mer ouvre des perspectives de développement d'une multitude de services à offrir aux collectivités locales et aux administrés afin d'augmenter la sécurité, le confort et le respect de l'environnement. Ce dispositif est facilement transposable pour d'autres applications dans le domaine des activités culturelles ou sportives, de la santé et de la surveillance des risques naturels ou industriels notamment.

Pour en savoir plus, contacts :
Orange - Gentiane Weil
Tél. : 01 44 44 89 42



Grenelle Environnement : les villes et agglomérations se mobilisent pour les énergies renouvelables

Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, s'est rendu le 18 janvier dernier à Perpignan à la suite du Grenelle de l'Environnement pour signer la première convention cadre qui formalise l'engagement d'une collectivité locale vers « l'énergie positive, une électricité 100 % renouvelable ».

La communauté d'agglomération et la ville de Perpignan ont choisi de s'inscrire pleinement dans la démarche du Grenelle Environnement afin d'aller vers une « ville à énergie positive ». L'objectif retenu est de couvrir, d'ici 2015, 100 % des besoins en électricité de la communauté d'agglomération, 200 000 habitants, à partir d'un bouquet d'énergies renouvelables diversifiées.

Parallèlement, l'ensemble de l'agglomération s'engage dans de nouveaux plans de transports qui devraient avoir des répercussions positives sur l'environnement sonore : nouveau plan de circulation,